Caisse à Savon

Règlement de la Course

14 septembre 2025

Comité des fêtes d'Odos

SOMMAIRE

Article 1 : La caisse à savon 3

Article 2 : Les concurrents 3

Article 3 : Responsabilité 3

Article 4 : Sécurité 3

Article 5 : Le parcours 4

Article 6 : Les épreuves 4

Article 7 : Inscriptions 4

Article 1 : La caisse à savon

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 roues ou plus, sans moteur et avec un châssis solide.

- La caisse à savon devra être d'une longueur maximum de 3 mètres et d'une largeur n'excédant pas 2m.
- La caisse à savon devra être fermée avec les jambes des passagers protégées
- Un système de freinage est obligatoire
- Un contrôle technique sera effectué le matin de la course par les organisateurs. Les caisses à savon qui ne respecteront pas ses conditions, le départ de la course ne lui sera pas accordé.
- Les véhicules ne doivent pas être dangereux pour les concurrents ou le public

Article 2 : Les concurrents

Les concurrents sont au nombre de deux dans la caisse à savon et auront 15ans minimum. Ils devront porter un équipement réglementaire :

- Le port d'un casque (casque de moto, de roller ou de ski)
- Des gants couvrant intégralement les mains (mitaines interdites)
- Une tenue couvrant totalement le corps (pantalon, haut à manches longues ou une combinaison)
- Chaussures confortables et permettant de bouger aisément

Article 3 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'incidents ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconques accidents survenus aux participants.

Article 4 : Sécurité

Le Comité des Fêtes d'Odos s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public : balisage du parcours, règlements techniques et sécurisation du parcours. Le parcours est balisé par des ballots de pailles, de la rubalise et barrières. Des signaleurs sont disposés dans les endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec l'organisation.

Article 5 : Le parcours

Le nombre de descentes sur le parcours sera déterminé le jour de la course

Le parcours :

- Obstacles

- Sauts
- Bascule
- Virage surélevé

Article 6 : Les épreuves

La compétition se fera avec deux épreuves indépendantes.
- Le contre-la-montre : prix décerné à l'équipage terminant le parcours avec le meilleur temps
- L'originalité : prix décerné à la caisse à savon et à l'équipage le plus original

Le directeur de course, le chronométreur et ses adjoints seront seuls compétent pour juger les épreuves de vitesse. Le jury sera le seul compétent pour décerner le prix de l'originalité.

Article 7 : Inscriptions

Pour valider son inscription, il faut :
- La décharge de responsabilité
- Le bulletin d'inscription
- La fiche d'information des pilotes

Fin des inscriptions : 31 aout 2025

En vous souhaitant bonne chance !

Fait à Odos
Le 17 juin 2025

Patrick HÉRAUT

Président du Comité des Fêtes d'Odos

Colette IGUAZ

Adjointe au Maire
Délégué à la Vie associative

BULLETIN D'INSCRIPTION DE LA COURSE DE CAISSE À SAVON

L'épreuve se déroulera le dimanche 14 septembre 2025.

Pour valider l'inscription, joindre la décharge de responsabilité, le bulletin d'inscription et la fiche d'information des pilotes à l'un des deux choix possibles :

- L'accueil de la mairie d'Odos
- Au comité des Fêtes d'Odos (comitefetes.odos@gmail.com)

Nom de l'équipe : ……

Nom et prénom : ……
Date de naissance : ……
Adresse : ……
Téléphone : ……
Mail : ……

Nom et prénom : ……
Date de naissance : ……
Adresse : ……
Téléphone : ……
Mail : ……

Participants mineurs :
Je soussigné(e),
Nom et prénom : ……
Père / mère de : ……
Adresse : ……
Téléphone : ……
Autorise mon enfant à participer à la course de Caisse à Savon organisée par le Comité des Fêtes d'Odos le 14 septembre 2025.

Fait le : ……/……/……
A : ……..

Signature :

Pour tous renseignements supplémentaires : comitefetes.odos@gmail.com

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ DE LA COURSE DE CAISSE À SAVON

Je soussigné(e) ..... décharge par la présente lettre les membres du bureau du Comité des Fêtes d'Odos de toute responsabilité lors de la course de Caisse à Savon du 14 septembre 2025.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du Comité des Fêtes d'Odos et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la course de Caisse à Savon.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et de la charte de l'association et y adhère.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci réserve le droit au Comité des Fêtes d'Odos d'exclure ma participation à la course.

Fait le : ……/……/……

A : ……..

Signature :

Je soussigné(e) ..... décharge par la présente lettre les membres du bureau du Comité des Fêtes d'Odos de toute responsabilité lors de la course de Caisse à Savon du 14 septembre 2025.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du Comité des Fêtes d'Odos et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la course de Caisse à Savon.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et de la charte de l'association et y adhère.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci réserve le droit au Comité des Fêtes d'Odos d'exclure ma participation à la course.

Fait le : ……/……/……

A : ……..

Signature :

FICHE D'INFORMATIONS DES PILOTES DE LA COURSE DE CAISSE À SAVON

Nom de l'équipe : .....

Participant 1 :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Mail	

Participant 2 :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Mail	

Cette feuille sera utilisée pour tout complément d'informations sur l'événement et lors de celui-ci.